

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1490)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 380

présenté par

Mme Le Pen, M. Aliot, M. Bilde, M. Chenu, M. Collard et M. Pajot

ARTICLE 9

- I. – Supprimer l'alinéa 15.
- II. – En conséquence, supprimer l'alinéa 72.
- III. – En conséquence, supprimer l'alinéa 117.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement entend revenir sur la cadeau fiscal fait le gouvernement aux grands médias. Ces alinéas suppriment en effet trois taxes sur les messages publicitaires diffusés à la télévision et à la radio.

Vu l'appétit des financiers pour les médias, il y a fort à penser que ces taxes ne remettait pas en cause leur santé financière. A l'heure où le gouvernement demande des efforts toujours plus grands aux Français, la surpression de ces taxes est particulièrement mal venue.